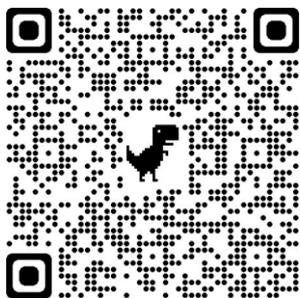




INTERCO  
JUSTICE

Pour visiter le site  
CFDT PJJ :



Bluesky



[INTERCO.CFDT.FR](https://www.interco.cfdt.fr)

30 janvier 2025

## Déclaration liminaire au CSA PJJ du 30 janvier 2025

Madame la Directrice,

La **CFDT** relève la promptitude de la DPJJ à répondre aux annonces de notre précédent Ministre relatives à la lutte contre la criminalité organisée, largement reprises à son compte par l'actuel Garde des sceaux dans les médias, sur un sujet que vous avez donc identifié comme prioritaire, à savoir un « Plan d'actions de lutte contre l'ancrage des mineurs dans le narcotrafic ». Toutefois, une fois de plus l'avis des organisations syndicales n'est requis que de manière consultative, sans le travail de fond préalable, pourtant nécessaire à un dialogue social qualitatif.

A propos de ce plan présenté ce jour concernant l'implication de la PJJ dans la lutte contre le narcotrafic, la priorité est de définir ce que vous appelez « narcotrafic ». En effet, s'il s'agit d'intervenir auprès des jeunes impliqués dans du trafic de stupéfiants, la PJJ n'a pas attendu les déclarations médiatiques pour le faire. Car oui, les mots ont un sens et parler de « narcotrafic » renvoie plutôt aux barons de la drogue sud-américains qu'à la plupart des mineurs pris en charge par la PJJ.

Alors oui, il y a des phénomènes nouveaux qui mettent les professionnels en tension et qui nécessitent un soutien de notre administration. Alors oui, il y a des réseaux organisés qui utilisent les mineurs. Alors oui, il y a des mineurs qui sont impliqués dans des règlements de compte et qui font la une des médias. Mais c'est bien en mélangeant tout cela et en ne prenant pas le temps de l'analyse et de la réflexion qu'on s'éloigne des réponses ciblées nécessaires.

Il n'apparaît nullement dans votre note, une évaluation des besoins préalables à toute action. **Alors que vous mettez des mois, voire des années, à évaluer l'impact du CJPM sur le milieu ouvert**, vous n'utilisez visiblement pas la même méthode pour gérer cette question.

Ainsi, nous nous posons la question de l'utilité de bloquer une place dans un CEF par DIR pour des jeunes impliqués dans du « narcotrafic » alors même qu'une part importante des jeunes placés en CEF relèvent déjà de cette problématique.

De même, étendre un dispositif comme « mineur-guetteur » qui relève de l'alternative aux poursuites alors même que dans d'autres territoires, les mineurs dits « guetteur » sont soumis à des poursuites, voire déférés et éloignés quasi systématiquement ne nous rassure pas sur votre connaissance des problématiques en jeu.

Nous constatons que ce travail s'inscrit dans une urgence médiatique qui ne permet pas d'appréhender en profondeur ce sujet complexe et qui vise à plaquer des dispositifs existants sans prendre en compte les différences territoriales. Différences territoriales qui ne sont mises en avant que lorsqu'il



**INTERCO  
JUSTICE**

Pour adhérer à la  
CFDT :



Bluesky



/intercocfdt

[INTERCO.CFDT.FR](https://www.interco.cfdt.fr)

30 janvier 2025

s'agit d'attribuer des moyens. En effet, alors que vous demandez l'extension de dispositifs à tout le territoire, vous ne nommez des chargés de mission que dans 3 territoires bien définis. Si nous résumons donc, à moyens constants, tout le monde est concerné, en revanche, à moyens supplémentaires, seuls certains territoires le sont...

Encore une fois, si l'on parle de narcotrafic et d'extrême violence, soyons à la hauteur des enjeux et pas par des réponses à moindre coût...

Madame la Directrice, **le bon fonctionnement de l'institution ne se décrète pas, il se construit ensemble en tenant compte des réalités de terrain, et donc de l'avis des professionnels et de leurs représentants.**

Rappelons pour conclure que par leur mobilisation l'été dernier, les agents de la PJJ ont montré leur attachement à cette institution et leur volonté qu'elle fonctionne pour nos concitoyens. Ils ont aussi exprimé **leur besoin légitime de reconnaissance** qu'il convient de considérer.

Avec les représentants du personnel, prenez le temps de les écouter pour construire les projets que vous souhaitez mener au sein du ministère de la justice.

**Les représentants CFDT seront au rendez-vous pour que les mots se transforment en actes concrets adaptés aux réalités quotidiennes.**